

Les auteurs du coup d'Etat post-moderne, frappés par une deuxième vague d'arrestations.

jeudi 26 avril 2012, par [Jean Marcou](#)

Après la première rafle du 12 avril, qui avait débouché sur l'arrestation d'une trentaine de militaires à la retraite dont le général Cevik Bir (cf. notre édition du 16 avril 2012 : « [Après le putsch de 1980, le coup d'Etat post-moderne de 1997...](#) »), l'enquête sur le coup d'Etat post-moderne a connu un nouveau développement spectaculaire, le 19 avril, avec la mise en détention provisoire de 8 officiers. Cette fois, la prise de choix de ce coup de filet est le général Erol Özkasnak, qui était secrétaire général de l'état-major en février 1997. Ce dernier a été arrêté à Bodrum, sur son lieu de villégiature, par la police, qui a appréhendé d'autres suspects dans plusieurs villes de Turquie, bouleversant le train-train quotidien des mess d'officiers, des compounds militaires ou des résidences où sont supposées se trouver les personnes recherchées. L'annonce de l'événement a cueilli à froid la fille du général Özkasnak, au moment où elle présentait une émission sur la chaîne de télévision CNBC-e. La descente de police est pourtant restée courtoise, aux dires de l'épouse du général. Les forces de l'ordre essayent donc d'éviter de prêter le flanc aux critiques médiatiques qui ont parfois accueilli leurs exploits judiciaires matinaux, depuis que les affaires de complot ont commencé.

Quoiqu'il en soit, cette nouvelle opération montre la détermination du procureur en charge de l'affaire, dans un contexte où le gouvernement n'a pas caché, par ailleurs, son intention de donner une dimension symbolique à l'événement. Parlant devant son groupe parlementaire, le 17 avril dernier, le premier ministre turc est longuement revenu sur la première vague d'arrestations de l'enquête du coup d'Etat post-moderne, pour dire à nouveau que l'époque des interventions militaires était révolue en Turquie : « *Aucun pouvoir, aucune institution, aucune fonction n'est au-dessus du parlement et de la volonté de la nation... Ceux qui ont ignoré le parlement, lors des coups d'Etat du 27 mai 1960, du 12 septembre 1980 et du 28 février 1997 ont fait le plus grand mal à ce pays...* ». Recep Tayyip Erdoğan a poursuivi sa démonstration avec des accents revanchards non dissimulés : « *Nous avons enduré les émissions qui insultaient notre foi, qui attisaient des provocations et éclaboussaient de leur écume le peuple sur leurs écrans. Nous avons connu le système de justice de ceux qui faisaient une ovation de 10 minutes à des séances militaires d'information, et qui ont souvent rendu des décisions foudroyantes contre nous. Nous avons montré de la patience pour les hypocrites qui vénéraient l'armée, sous le couvert de groupes non gouvernementaux... Et aujourd'hui, c'est le jour où la malédiction de l'opprimé s'inverse et où la justice entre en vigueur. Si Dieu le veut, la Turquie ne connaîtra plus ces périodes sombres et la démocratie ne sera jamais plus interrompue.* » Le premier ministre est aussi revenu sur le sort qui lui a été réservé après le coup d'Etat post-moderne et la dissolution du Refah Partisi. Pour avoir lu un poème du sociologue Ziya Gökalp (« Les mosquées sont nos casernes, leurs minarets sont nos baïonnettes, leurs dômes sont casques et leurs croyants sont nos soldats »), lors d'un discours prononcé dans la province de Siirt, on se souvient que Recep Tayyip Erdoğan écopa de 4 mois de prison et se vit destitué de son mandat de maire d'Istanbul. De son propre aveu, il vécut particulièrement mal cette détention, et cette expérience l'incita fortement, par la suite, à militer pour une stratégie plus prudente et plus consensuelle que celle adoptée par Necmettin Erbakan, son mentor chassé du gouvernement par le coup d'Etat post-moderne. Après la dissolution du Fazilet Partisi, le parti qui avait succédé au Refah, il prit ses distances avec la tendance dure de la mouvance islamiste, en fondant en 2001 l'AKP, une formation atypique, alors même qu'Erbakan et son nouveau parti, le Saadet Partisi, demeuraient sur des positions plus traditionnelles. Evoquant des années déterminantes, tant pour sa vie personnelle que pour sa carrière politique, le leader de l'AKP s'est donc interrogé : « *Comment a-t-on pu emprisonner un maire qui n'avait fait que réciter un poème, par ailleurs homologué par le ministère de l'Éducation ? Les ordres sont venus d'en haut (sous-entendu de l'armée). Nous verrons où cette enquête va nous conduire* ». On observe aussi que le premier ministre n'a

pu résister au désir de faire une allusion soutenue à une citation du général Hüseyin Kivrikoğlu, chef d'état-major en 1997. Ce dernier avait affirmé, en effet, sa conviction que le processus initié par le coup d'Etat post-moderne durerait « *au moins 1000 ans* ». Eh bien voilà, a conclu Recep Tayyip Erdoğan, « *le 28 février fait l'objet d'un procès, pas mille mais seulement quinze ans après.* »

Le même jour, démentant avoir signé, en tant que membre du gouvernement, des mesures découlant du mémorandum du 28 février 1997, le président de la République, Abdullah Gül, s'en est pris, pour sa part, à l'article 35 du Code des Forces armées turques, qui dispose que le devoir de celles-ci « est de veiller et de protéger le territoire de la République de Turquie telle qu'établie par la Constitution. » Le Chef de l'Etat a remis sur la sellette l'idée d'une révision de cet article, déjà soulevée à de nombreuses reprises (cf. *notre édition du 10 août 2011 : [Accord en vue sur la réécriture controversée de l'article 35 de la loi TSK](#)*), en estimant qu'il pouvait être mal interprété.

Le 20 avril, après la seconde vague d'arrestations de l'enquête, Recep Tayyip Erdoğan s'est à nouveau exprimé. Répondant à des journalistes qui l'interrogeaient sur la poursuite et l'issue de la procédure engagée contre le coup d'Etat post-moderne, il a réagi de manière beaucoup plus pragmatique : « *Tout le monde sait et voit que l'on enquête sur les coup d'Etat en Turquie. Les promesses faites lors du référendum du 12 septembre 2010 sont tenues. Ceux qui se sont dits sceptiques sur ce que nous avons affirmé quand nous avons fait campagne pour le référendum, et qui ont déclaré que nos engagements resteraient vains, doivent maintenant comprendre que les 58% d'électeurs qui ont répondu « Oui » au référendum avaient eu raison de le faire. Mon souhait est que la justice soit rapidement faite dans toutes les procédures engagées.* »

Face à cette nouvelle offensive judiciaire et politique, l'opposition se retrouve dans une situation particulièrement difficile. Certes, tant le CHP que le MHP ont rappelé qu'ils ont été dissous à l'issue du putsch de 1980, et même que certains de leurs membres ont eu à pâtir du coup d'Etat post-moderne de 1997. Mais ils doivent aussi assumer une relation avec l'establishment politico-militaire qui aujourd'hui n'en ait pas plus claire pour autant. Dès lors, la seule voie (*étroite*) qui reste ouverte à ces ex-partis du système est de dire leur incrédulité quant à l'issue du procès en cours, en critiquant le mauvais fonctionnement de la justice et son indépendance précaire. En fait, une fois de plus, depuis le début de cette nouvelle crise, le CHP en particulier n'est pas parvenu à trouver le ton juste. D'un côté, il ne peut rejeter l'idée d'un jugement des auteurs du coup de 1997, de l'autre, il sent que cette démarche ne le met pas hors de cause. Dès lors, comme lors de l'affaire de Dersim, en novembre dernier (cf. *notre édition du 27 novembre 2011 : « [Les excuses officielles de Recep Tayyip Erdoğan pour les massacres de Dersim ébranlent la classe politique turque](#) »*), le parti kémaliste a du mal à faire oublier qu'il fut pendant plusieurs décennies un parti unique, qui par la suite au début de la démocratisation cautionna parfois ouvertement les immixtions militaires dans le système politique. Comment dans ses conditions jouer sereinement son rôle de parti d'opposition dans une démocratie en pleine mutation ? Bousculé par ce retour de l'histoire, il ne sait toujours pas s'il doit abonder dans son sens, au risque de faire le jeu du parti au pouvoir, ou s'il doit se contenter de subir l'événement, au risque d'être de plus en plus en dehors du coup. Le paradoxe est au bout du compte qu'en dépit du tour inquiétant pris par l'exercice du pouvoir en Turquie, et notamment des dysfonctionnements chroniques de la démocratie et de l'Etat de droit, l'AKP continue de faire l'événement et d'apparaître comme un vecteur du changement...

Sources

Article original publié sur le site de l'OVIPoT le dimanche 22 avril sous le titre : [Les auteurs du coup d'Etat post-moderne, frappés par une deuxième vague d'arrestations.](#)